



**Union des Syndicats SUD  
du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**ARIANE GROUP**

Monsieur Philippe PASTOR

Directeur des Ressources Humaines

**Tour Cristal**

**7-11 quai André Citroën**

**75015 Paris**

Copie :

Monsieur Alain CHARMEAU – CEO / Président ARIANE GROUP

Monsieur Philippe ROZAT – Politiques et relations sociales ARIANE GROUP

CGT – CFE/CGC – CFDT – CGT/FO

Objet : prime de transfert

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

La prime de transfert est une compensation de la perte financière pour les salariés du périmètre SAFRAN liée à l'absence d'intéressement pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2016.

Par conséquent, cette prime doit être versée à tous les salariés, sans exception, qui avaient un contrat de travail sur cette période (au prorata temporis de leur présence).

Il est inacceptable, car discriminatoire, que certains salariés n'aient pas reçu le versement de la part des 4%. Sont concernés : CDD, contrats alternance, démissionnaires au titre de la CAATA, retraités.

Nous vous demandons de régulariser leur situation.

Par ailleurs, la prise en compte du salaire brut de base pour le calcul des 4% est discriminatoire.

En effet, elle n'intègre pas l'ancienneté pour les ouvriers/employés/techniciens/agents de maîtrise (hors niveau VI) et le 1/12 de la prime annuelle Herakles (ou allocation annuelle Snecma) contrairement aux ingénieurs et cadres dont le brut de base du mois de juin 2016 intègre 1/12 de l'allocation annuelle (sauf pour les Ingénieurs et cadres de ex-Snecma).

Nous rappelons que les montants d'intéressement et participation sont calculés sur la rémunération brute globale annuelle et non sur la rémunération brute de base et qu'ils sont associés à des valeurs plancher.

Nous demandons que la situation des cadres ex-Herakles soit appliquée à tous.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Salutations syndicales

Pour SUD SAFRAN :  
Le Délégué Syndical Central  
Patrick BARBE